



Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 26 et 28 septembre 2019 au Centre des congrès de Québec

RÉSOLUTION AGA-2019-09-26/23
Inondations : mandat d'initiatives à la
Commission parlementaire de
l'aménagement du territoire

CONSIDÉRANT QUE les crues printanières de 2017 et 2019 ont inondé un nombre record de municipalités au Québec dont les municipalités de la MRC de Pontiac;

CONSIDÉRANT QUE le caractère dévastateur de ces inondations et les impacts à long terme sur la santé des résidents;

CONSIDÉRANT les pertes matérielles considérables subies par les citoyens;

CONSIDÉRANT les dépenses importantes pour les municipalités et les investissements qui seront nécessaires pour remettre les infrastructures en état;

CONSIDÉRANT l'impact probable des changements climatiques dans l'ampleur de la catastrophe;

CONSIDÉRANT que la gestion des barrages et la régularisation du niveau des rivières pourraient avoir contribué à l'ampleur de la catastrophe;

CONSIDÉRANT l'importance de mener une réflexion collective sur le sujet et d'évaluer les responsabilités dans ces épisodes d'inondation pour mieux les prévenir;

Il est proposé par M. Alain Gagnon, maire de Bryson

Et appuyé par M. Luc Desjardins, maire de Ripon

DE DEMANDER à l'Assemblée nationale du Québec de confier un mandat d'initiatives à la Commission parlementaire de l'aménagement du territoire pour étudier les responsabilités des intervenants dans la gestion des inondations de 2019, de prévoir des auditions de tous les acteurs concernés afin de proposer d'identifier les problématiques et de proposer les pistes de solutions au gouvernement.

Adoptée à l'unanimité

Copie vidimée de la résolution AGA-2019-09-26/23 adoptée par l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 26 et 28 septembre 2019.



SYLVAIN LÉPAGE

Directeur général et
Secrétaire-trésorier de la corporation



Date